ÉDITION MAI 2026

www.barnston-ouest.ca

MUNICIPALITÉ DE Barnston-Ouest

Le Joyau

La 6e édition de la course de canards Way's Mills aura lieu le samedi 30 mai, de 11 h à 15 h, au profit de l'Église Union de Way's Mills.

Vente d'artisanat et de plantes à partir de 11 h

Barbecue de hot-dogs au centre communautaire pour le dîner

20 $ par canard
Lâcher des canards à 14 h

Remise des prix à l'église après le concours des canards

Premier prix: 500 $
Deuxième prix: 300 $
Troisième prix: 200 $
Quatrième prix: 100 $

Pour réserver vos canards, votre table d'artisans ou pour plus d'informations, veuillez contacter Nicole au 819-838-1083.
Ou rendez-vous à la savonnerie (769, chemin Standish)

N'oubliez pas d'apporter vos chaises pour profiter de cet événement communautaire.
Venez profiter de cet événement communautaire annuel !

Veuillez prendre note:

Lundi le 18 mai 2026

Le bureau sera fermé pour le congé

de la fête nationale des patriotes

Distribution d'arbres !

Une distribution d'arbres se fera le 16 mai 2026

Voir le détail page 11

C'est gratuit ! Au plaisir de vous y voir !

LA MAIRIE

CONSEIL MUNICIPAL

JULIE GRENIER, *MAIRESSE*.....819-821-0726
LUCIE MICHAUD, *conseillère 1*.....514-718-4730
ZIV PRZYTYK, *conseiller 2*.....819-580-4118
VIRGINIE ASHBY, *conseillère 3*..... 819-838-1274
NORMAND VIGNEAU, *conseiller 4*..... .819-876-2210
JENNY CATCHPAW, *conseillère 5*.....819-679-2063
CYNTHIA FERLAND, *conseillère 6*.....819-212-6747

Les séances du conseil ont lieu le 1er lundi du mois à compter de 19h00 au Centre Communautaire, 2081 ch. Way's Mills.

Administration municipale

SONIA TREMBLAY, directrice générale greffière-trésorière
SYLVIE DOLBEC, secrétaire-trésorière adjointe
CLAUDE LACHAPELLE, inspecteur municipal
AMINE DAHMANE, inspecteur en bâtiment et environnement

Bureau municipal
2080, chemin Way's Mills
Ayer's Cliff (Way's Mills), Québec J0B 1C0
TéL: (819) 838-4334 **Téléc:** (819) 838-1717
Courriel: info@barnston-ouest.ca
Heures de bureau
lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30
vendredi fermé

Vous avez des suggestions, des articles à publier ou des photos à partager, contactez-nous au 819-838-4334 ou par courriel: info@barnston-ouest.ca

Date de tombée le dernier lundi de chaque mois

Rédaction et mise en page: Sylvie Dolbec
Traduction: Rose Mary Schumacher

LES PERMIS DE FEU SONT GRATUITS

Pour obtenir un permis de feu à ciel ouvert vous devez contacter Claude Lachapelle, inspecteur municipal au 819-578-6171 ou la Régie incendie Memphrémagog Est, sur les heures de bureau au 873-389-5886 ou en complétant le formulaire en ligne
(www.regieincendieest.ca/feux-agrave-ciel-ouverts.html)
IL EST OBLIGATOIRE !!

NUMÉROS IMPORTANTS

INCENDIES 911
EN CAS D'URGENCE 911
AMBULANCE DE COATICOOK 911
CLSC 819-849-4876
CHUS 819-346-1110
PAROISSE 819-849-3645
SÛRETÉ DU QUÉBEC *info 819-849-4813
SÛRETÉ DU QUÉBEC *urgence 310-4141
BUREAU MUNICIPAL 819-838-4334
INSPECTEUR MUNICIPAL.....819-578-6171
CENTRE COMMUNAUTAIRE ...819-838-5650
SITE D'ENFOUISSEMENT 819-849-9479
INFO EXCAVATION..... 1-800-663-9228
INFO CRIME 1-800-711-1800
INFO SANTÉ..... 811

Hydro Québec
PANNES ET URGENCES
1-800-790-2424

INFORMATION IMPORTANTE

EN CAS D'URGENCE: AMBULANCE, POMPIER, POLICE COMPOSEZ LE 9-1-1

IL EST ESSENTIEL DE PRÉCISER QUE VOUS ÊTES SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BARNSTON-OUEST

Le permis d'installation septique est obligatoire et l'obligation de fournir une attestation de conformité est requise.
Veuillez contacter l'Inspecteur en bâtiment et environnement le jeudi de 8h30 à 12h00 ou par courriel urbanisme@barnston-ouest.ca

Séance ordinaire du 13 avril 2026

Présences : **Julie Grenier,** mairesse et les conseillers (ères) Lucie Michaud, Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Jenny Catchpaw et Cynthia Ferland

Personne ressource **:** Sonia Tremblay, directrice générale greffière-trésorière

Résolutions

- Le conseil municipal a approuvé le rapport annuel de la MRC de Coaticook dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie au 31 décembre 2025.
- Le conseil municipal a appuyé la demande de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant l'obtention d'une autorisation pour l'utilisation, à des fins autres qu'agricoles, d'une partie du lot 2 935 698 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, soit pour l'agrandissement de son lieu d'enfouissement technique.
- Le conseil municipal appuie la demande d'autorisation d'aliénation à être déposée auprès de la CPTAQ concernant le lot 5 076 548.
- Le conseil municipal appuie la demande de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) de demander aux membres de la Commission parlementaire de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale d'introduire un amendement au projet de loi n° 22 abrogeant l'article 245.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* afin de respecter le consensus établi entre le ministère et ses partenaires municipaux.
- Le conseil municipal a octroyé un contrat à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) – Service en ressources humaines de réaliser un mandat de réorganisation des ressources humaines au sein de l'administration municipale.
- Le conseil municipal a renouvelé l'adhésion de la Municipalité au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) pour 2026-2027.
- La Municipalité soutient la demande de financement du CREE dans le cadre de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes (CCCC) de la Fédération canadienne des municipalités pour le projet « Augmenter la canopée de l'Estrie ».
- Le Rapport financier au 31 décembre 2025 de la Municipalité a été déposé aux membres du conseil municipal.

Règlements

- Adoption du Règlement numéro 322-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Barnston-Ouest.
- Avis de motion, Règlement numéro 323-2026 fixant la rémunération des élus pour l'exercice financier 2026 et les suivants.

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

RÉGLEMENTATION À RESPECTER.... CONCERNANT VOS CHIENS

Veuillez noter, que plusieurs plaintes ont été formulées à la municipalité concernant LES CHIENS, ces derniers importunent les citoyens qui circulent à pied ou se retrouvent en liberté se promenant sur les terrains des voisins.

Selon la réglementation municipale, VOS CHIENS doivent demeurer sur VOTRE terrain en tout temps et ÊTRE IDENTIFIÉS d'une licence municipale. Si VOTRE chien n'a pas de licence ou si il l'a perdue, veuillez vous présenter au bureau municipal durant les heures d'ouverture afin d'obtenir la licence. Le coût pour une nouvelle inscription est de 10 $/année.

Règlement #289 concernant les animaux

Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal - année 2026

Lundi, le 1 juin 2026 à 19h00
Lundi, le 6 juillet 2026 à 19h00
Lundi, le 3 août 2026 à 19h00
Lundi, le 14 septembre 2026 à 19h00
Lundi, le 5 octobre 2026 à 19h00
Lundi, le 2 novembre 2026 à 19h00
Lundi, le 7 décembre 2026 à 19h00

Les séances ordinaires ont lieu au Centre Communautaire situé au 2081, ch. Way's Mills à Barnston-Ouest.

Gratuit

Annonces classées

À vendre, à donner etc….

Contactez -nous au 819-838-4334

Politique familiale

Subvention à la naissance

100 $ 1er enfant
200 $ 2e enfant
300 $ 3e enfant et subséquents

Couches de coton

Un seul remboursement représentant 50% des coûts d'achat des couches de coton, jusqu'à concurrence de 200 $.

RAPPEL !

2e VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le 8 juin 2026

Vous pouvez payer par internet, guichet ou au comptoir de la CIBC, BNC, BMO, Scotia ou Caisse Desjardins

COLLECTE 2026

Juin/*June*

D/S	L/M	M/T	M/W	J/T	V/F	S/S
	1	C	3	4	5	6
7	8	D	R	11	12	13
14	15	C	17	18	19	PA
21	22	23	R	25	26	27
28	29	C				

IMPORTANT: Déposez vos bacs la veille ou avant 6h le jour de la collecte.

UN PERMIS EST REQUIS POUR CONSTRUIRE, RÉNOVER, DÉPLACER OU DÉMOLIR UN BÂTIMENT

LA DEMANDE DE PERMIS DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE :

Nom et adresse du propriétaire / demandeur
Adresse de l'immeuble
Plan du bâtiment, dimensions et hauteur
Détails de la finition intérieure et extérieure, type de toiture et fondation
Exécutant des travaux
Le coût des travaux
Plan d'implantation à partir du certificat de localisation

ÉTUDE DE LA DEMANDE

Afin d'éviter des retards dans l'élaboration de vos travaux, prévoyez déposer votre demande de permis 30 jours AVANT le début.

Pour les demandes de permis dans le secteur de Way's Mills, veuillez prévoir 45 jours avant le début

TOUTE PERSONNE AYANT DÉBUTÉ DES TRAVAUX SANS AVOIR OBTENU AU PRÉALABLE UN PERMIS AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ, COMMET UNE INFRACTION ET EST PASSIBLE D'UNE AMENDE.

IMPORTANT: Avant d'entreprendre des travaux contactez: Amine Dahmane, inspecteur en bâtiment et environnement le jeudi matin, de 8h30 à 12h00 (819) 838-4334

Séance ordinaire du 4 mai 2026

MUNICIPALITÉ DE Barnston-Ouest

Présences : **Julie Grenier,** mairesse et les conseillers (ères) Lucie Michaud, Ziv Przytyk, Virginie Ashby, Normand Vigneau, Jenny Catchpaw et Cynthia Ferland

Personne ressource **:** Sonia Tremblay, directrice générale greffière-trésorière

Résolutions

- Le Conseil municipal a accepté la proposition de Plantations Évolu-vert, dans le cadre du projet de verdissement municipal dans le cadre de la demande de financement au Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités.
- Le Conseil municipal a appuyé la demande des Producteurs de lait de l'Estrie afin de protéger la gestion de l'offre dans le contexte de l'ACEUM.
- Le Conseil municipal appuie la demande de la Fédération québécoise des municipalités quant à sa demande à la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs, de suspendre le processus d'adoption du projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales.

Règlements

- Avis de motion, Règlement numéro 324-2026 Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité de Barnston-Ouest.
- Avis de motion, Règlement numéro 325-2026 modifiant le règlement numéro 224 Plan d'urbanisme.
- Avis de motion, Règlement numéro 326-2026 modifiant le règlement numéro 225 de zonage.
- Avis de motion, Règlement numéro 327-2026 modifiant le règlement numéro 222 (2012) de lotissement.
- Avis de motion, Règlement numéro 328-2026 modifiant le règlement numéro 221 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Gestion contractuelle

- Le conseil municipal autorise la directrice générale greffière-trésorière à procéder à l'appel d'offres sur invitation écrite pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière).

Avertissement

Les résumés des séances du Conseil et des règlements sont publiés à titre d'information et font l'objet d'une réécriture permettant une meilleure compréhension des textes à caractère d'avantage administratif. Ils n'ont aucune valeur légale et ne lient ni la Municipalité, ni la rédaction. Vous pouvez bien entendu consulter les procès-verbaux et les règlements originaux au bureau municipal.

ACTIVITÉ DE COURTEPOINTE

Les courtepointiers de Way's Mills se réunissent une fois par semaine les mercredis de 10h à 16h00 au Centre Communautaire de Way's Mills. Les courtepointiers dans la municipalité sont invités à se joindre à nous pour travailler et socialiser dans un milieu agréable. Si vous êtes débutants et si vous avez besoin d'aide, il nous fera plaisir de vous aider.

Apportez votre dîner et votre projet.

Pour plus d'informations, contactez Rose Mary Schumacher au 819 876 5926 ou rose.schumacher60@gmail.com

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

JPL
entrepreneur électricien

1040, rue Westmount
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0
T 819-838-4141
F 819-838-4149

Propriétaires:
Joseph Tremblay
Pierre-Luc Boily
Services:
Agricole, Résidentiel
Commercial, Industriel

Corporation des maîtres électriciens du Québec

POUR VOS BESOINS EN ASSURANCE
ON EST LÀ.
PROMUTUEL ASSURANCE
1 877 799-8844
promutuelassurance.ca

CENTRE AGRICOLE COATICOOK Inc
525, rue Main ouest
Coaticook (Qc) J1A 1R2
Centre Agricole
819 849-2663 (tél.)
819 849-3058 (fax)
www.centreagricole.ca

ROYAL LEPAGE
Royal LePage Au Sommet, Agence immobilière
(Franchisé indépendant et autonome)
Sonia Nepton
Sonia Nepton Courtier immobilier Inc.
Cellulaire: **819 349-3784**
Courriel: sonianepton@royallepage.ca

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

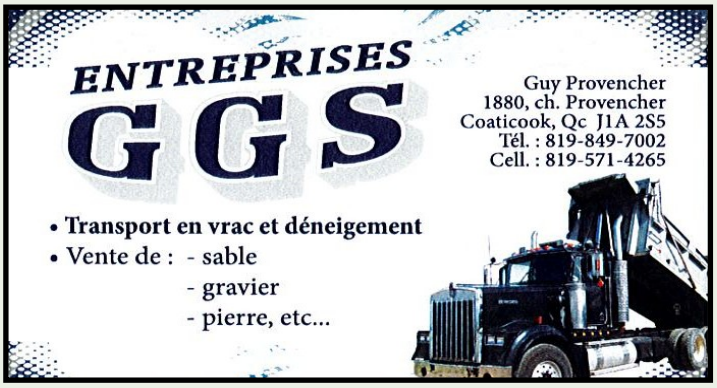

Centre d'art Rozynski Art Centre

2133, chemin Way's Mills
Barnston-Ouest, Qué J0B1C0
819 838-1657
artsrozynski.com

Prochainement au Centre d'art Rozynski :

15% de rabais pour les citoyens de Barnston-Ouest

Contactez-nous au 819 838-1657 pour profiter du rabais !

23 et 24 mai
de 10 h à 16 h
340$+tx

Introduction aux glaçures

Rejoignez-nous pour un atelier intensif de deux jours sur la création de glaçures. Apprenez à concevoir et tester vos recettes, tout en explorant l'émaillage.

Atelier Raku

Apportez vos pièces déjà biscuitées et assistez à cette séance de raku ! Il ne s'agit pas d'une formation, mais d'une occasion d'explorer la technique.

30 mai
de 10 h à 16 h
170$+tx

6 juin
de 13 h à 15 h
45$+tx

Famille façonnage créatif

Participez à un atelier créatif pour réaliser une pièce unique (tasse, lanterne, bol, pot). Laissez libre cours à votre imagination !

Céramique à Way's Mills 2026, restez à l'affût des activités !

Expérience tournage

Atelier les 20, 21, 27 et 28 juin
À 10 h ou 13 h
57$+tx
Tarif valable pour une séance uniquement.

Tournage intensif

22 au 26 juin
de 10 h à 16 h
450$+tx

Beau temps mauvais temps, les cours se tiennent sous le gazebo !

Bénévoles recherchés ! Rejoignez notre équipe, nous avons besoin de vous ! 819-838-1657 | info@artsrozynski.com

Prévention avec les barbecues !

par Émile Rivard, Technicien en prévention incendie
MRC de Coaticook

Plusieurs d'entre vous ont recommencé à utiliser les barbecues. Il est important de garder en tête quelques éléments afin d'assurer votre sécurité :

L'installation et l'utilisation

⇒ Votre appareil doit être utilisé à l'extérieur, dans un endroit bien aéré ;
⇒ Être à une distance minimale d'un mètre de toutes matières combustibles et moyens d'évacuations ;
⇒ Toujours rester près du barbecue lorsque celui-ci est en fonction.

Les bouteilles

⇒ Les bouteilles défectueuses ou âgées de plus de dix ans ne doivent plus être utilisées ;
⇒ Ne jetez **jamais** une bouteille au rebut, car elle peut contenir encore assez de propane pour provoquer une explosion ;
⇒ Elles doivent être entreposées **debout** et placées à **l'extérieur** des bâtiments, hors de la portée des enfants.

En cas d'incendie

⇒ Évacuez les lieux **immédiatement** ;
⇒ Faites le **9-1-1** ;
⇒ N'essayez jamais d'éteindre les flammes à moins de pouvoir fermer la bouteille de façon sécuritaire.

RÈGLE IMPORTANTE

En tout temps, l'entrée de votre résidence (PERMANENTE OU SAISONNIÈRE) doit être dégagée sur une largeur et hauteur de 12 pieds minimum, et ceci afin de répondre aux exigences du service des incendies et de la sécurité publique. Aucune barrière ou clôture ne doit obstruer le passage et l'accès si les services d'urgence doivent se rendre sur les lieux.

Société canadienne du cancer
Canadian Cancer Society
1 888 939-3333 | cancer.ca

Un permis de 10 $ est requis pour les ventes de garage

Veuillez nous contacter au bureau municipal aux heures d'ouverture au 819-838-4334.

RÉCUPÉRATION ET VALORISATION DES CONTENANTS DE PEINTURES ET DES PEINTURES MISES AU REBUT

Dans le but de répondre à la demande de nos citoyens, la municipalité met à votre disposition un bac de récupération pour la peinture dont vous désirez disposer. Le bac de récupération est situé près du bureau municipal (2080, chemin Way's Mills). Pour fin de sécurité, il n'est accessible que lors des heures d'ouverture du bureau.

Produits acceptés

Peintures vendues :

- Soit dans les commerces au détail (contenants de 100 ml et plus)
- Soit dans les commerces en gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)

Liste non exhaustive des catégories de peintures visées :

- Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
- Peinture à métal ou antirouille, peinture aluminium, teintures, vernis, laques
- Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)
- Peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces au détail)

Produits non-acceptés

Peintures conçues pour usage artistique

Apprêts et peintures (usage industriel) :

- Utilisés à l'intérieur d'un processus de fabrication ou dans des usines
- À séchage rapide et à une ou deux composantes, utilisée à l'intérieur d'un processus de fabrication, dans des usines ou pour peinturer des véhicules, en usine ou dans des ateliers de peinture (garages, carrossiers, concessionnaires de véhicules, etc.)
- Contenants de pesticide
- Anti-salissures

Peintures de signalisation (achetées dans des commerces en gros)

Solvants et diluants, Adhésifs, Goudrons et scellants à base de goudron, Stucco

Question de mieux récupérer

Des boîtes spécialement conçues pour la récupération de piles sèches, cartouches d'encre (laser et jet d'encre), téléphones cellulaires et piles rechargeables sont disponibles au bureau municipal pendant les heures d'ouverture, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.

MUNICIPALITÉ DE
Barnston-Ouest

Distribution d'arbres

La Municipalité fera la distribution des essences d'arbres suivant :

50 Bouleaux jaunes
50 Érables à sucres
100 Épinettes blanches
50 Pins blanc
100 Pins rouges

Où : Bureau municipal de Barnston-Ouest au 2080 chemin Way's Mills

Quand : Samedi le 16 mai 2026

Heure : de 10h00 à midi

Bibliothèque

Tous les citoyens ont accès aux services des bibliothèques suivantes. Les résidants peuvent obtenir un remboursement complet des frais sur dépôt des pièces justificatives à la réception du bureau municipal.

La Bibliothèque Françoise-Maurice de Coaticook
34, rue Main Ouest, Coaticook
Tél. : 819-849-4013
www.bibliotheque.coaticook.qc.ca

La Bibliothèque d'Ayer's Cliff
150, Tyler, Ayer's Cliff
Tél. : 819-838-5020
www.ayerscliff.ca/m3bibliotheque.htm /1

La bibliothèque Memphrémagog
90, rue Saint David, Magog
Tel.: 819-843-1330
www.ville.magog.qc.ca

Matière résiduelles

CAPSULE D'INFORMATION

Rappels du printemps !

À vos râteaux...À vos bacs bruns….

Le printemps est arrivé...N'oubliez pas que le bac brun peut accueillir tous vos résidus de raclage et de jardinage : herbes, feuilles, copeaux, cônes et aiguilles de conifère, plantes, petites branches (jusqu'à 3/4 pouce (2cm) de diamètre et 2 pieds (60 cm) longueur). Attention, toutes les matières en plastique sont refusées.
Les matières recueillies par le bac brun seront transformées en compost ! C'est beaucoup mieux que de les envoyer à l'enfouissement ! Pensez-y ! C'est très simple !
Utilisez le bon bac !

CIGN FM 96,7
COATICOOK

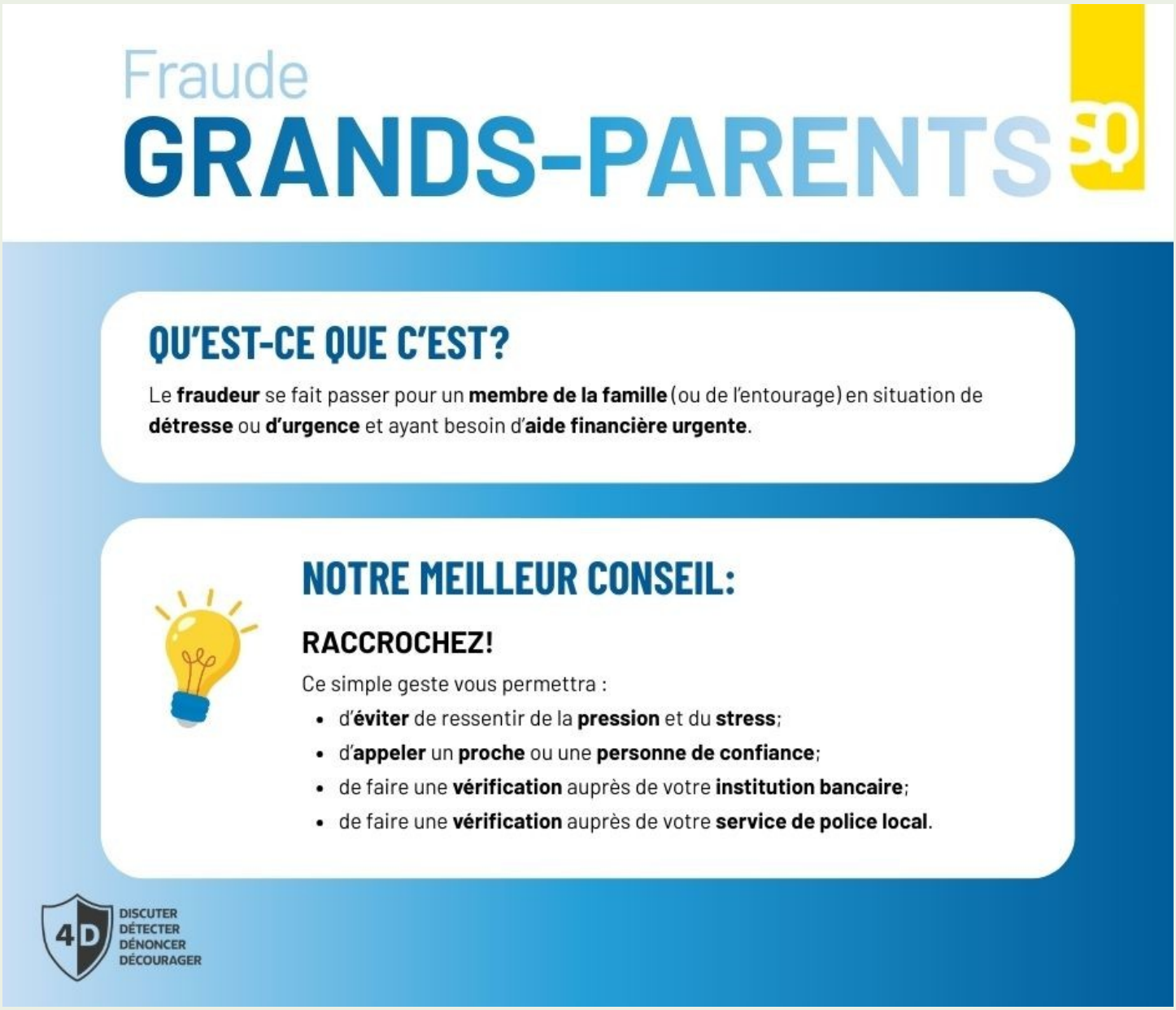

Le Centre d'action bénévole est le répondant du **programme PAIR dans la MRC de Coaticook**. Le programme PAIR, ce sont des appels automatisés quotidiens qui assurent l'entourage du bénéficiaire que leur proche va bien et est en sécurité.

Ainsi, les bénéficiaires reçoivent un ou plusieurs appels tous les jours à la même heure. Le fait de répondre indique que l'usagère ou l'usager est en état de composer le 911 s'il a besoin d'aide. Si la personne ne répond pas, le système automatisé retéléphone peu de temps après le premier appel. S'il n'y a aucune réponse à la deuxième tentative, une procédure d'alerte s'enclenche pour que quelqu'un (un voisin, un membre de la famille, un policier, etc.) effectue un suivi de la situation en se rendant chez le bénéficiaire.

Service gratuit.
Pour information : 819-849-7011 poste 224 ou par courriel : maintien@cabmrccoaticook.org